

LA COOPERATION AGRICOLE DE L'EURE

Les élections aux Chambres d'Agriculture sont l'occasion pour les coopératives agricoles de rappeler la place et l'évolution de l'Agriculture en France, ainsi que les conditions de maintien d'un tissu agricole dense et actif, moteur économique des territoires et de l'économie française.

Il y a à peine 70 ans, la France avait une production agricole déficitaire, qui nécessitait à la fois le rationnement alimentaire de la population, et l'importation massive de produits de l'étranger. Une politique volontariste tant française qu'européenne a permis aujourd'hui que l'Agriculture Française devienne une grande puissance mondiale (8eme en production, 4eme pour l'exportation) ainsi que le 1^{er} secteur économique en France. Parallèlement, la sécurité sanitaire des aliments n'a jamais été aussi bonne avec une baisse constante des maladies liées à l'alimentation et une augmentation sans précédent de l'espérance de vie.

Aujourd'hui les attentes sociétales ont évolué et la coopération agricole, en tant que 1^{er} acteur de la filière et dans une démarche responsable, se doit d'y répondre pour promouvoir une alimentation durable :

- ✓ avec une production agricole respectueuse de l'environnement (biodiversité, utilisation eau, utilisation de produits phytosanitaires, ...), du bien-être animal, et qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique
- ✓ accessible à tous les français en termes de coûts
- ✓ qui assure une qualité sanitaire de la production pour les consommateurs
- ✓ qui rémunère à son juste prix les agriculteurs, seul facteur de maintien d'un tissu agricole et d'une vitalité des territoires ruraux

Si les coopératives agricoles de Normandie sont largement impliquées pour mettre en œuvre des mesures agroenvironnementales ou en déployant des politiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises, les coopératives rappellent néanmoins que les réponses aux attentes sociétales ne peuvent se faire à n'importe quelles conditions :

- ✓ Le changement de pratiques agricoles demande du temps pour trouver des solutions techniquement aussi efficaces et financièrement acceptables pour les exploitations agricoles
- ✓ Le changement de ces pratiques nécessite une main d'œuvre plus importante, que les coopératives et les exploitants agricoles ont du mal à trouver et stabiliser
- ✓ En parallèle des attentes sociétales française qui demandent une évolution des pratiques culturelles, se poursuit l'importation massive de produits étrangers dont les conditions de production (environnementales, sanitaires, sociales) sont inférieures au standard français et à un prix moindre, donc avec un vrai danger d'arbitrage économique au détriment des produits français
- ✓ Une rémunération insuffisante de la production agricole française, du fait d'une pression sur les prix, qui ne permet pas aux agriculteurs de vivre normalement de leur métier et d'engager une transition agroécologique rémunératrice

- ✓ Des oppositions sociétales pour mettre en œuvre des alternatives ou des cultures de diversification dans les territoires aboutissant à des impasses techniques
- ✓ Un nouveau modèle économique à trouver à l'export, sur un marché mondial ouvert, aux prix mondiaux souvent inférieurs et très volatiles

Partant de ces constats, les coopératives agricoles normandes souhaitent porter dans les débats départementaux et régionaux agricoles :

1. Défense du modèle coopératif sur le territoire : affirmer le modèle coopératif, aventure collective portée par et pour les agriculteurs, comme un modèle d'avenir, résilient et protecteur pour ses adhérents. Cela passe aussi par notre mobilisation dans le cadre de la loi EGALIM, pour alerter des conséquences négatives de certains articles (ordonnance statut, séparation conseil / vente, interdiction 3R) sur les coopératives
2. Remettre l'économie au centre du débat, car seule la création de valeur et une rémunération juste des agriculteurs permettront de maintenir un tissu agricole et de répondre aux attentes sociétales
3. Faciliter le renouvellement et l'installation des jeunes, en rendant attractif le métier d'agriculteurs et le modèle coopératif
4. Contribuer à la transition agro-écologique en communiquant sur les bonnes pratiques coopératives auprès des parties prenantes régionales en militant pour une évolution rationnelle et concertée des pratiques agricoles sur les territoires
5. Favoriser l'innovation sous toutes ses formes (technique, organisationnelle, marché, produit, ...) source de création de valeurs pour les coopératives et leurs adhérents
6. Elaborer des stratégies différenciantes de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) permettant de répondre aux attentes des consommateurs
7. Promouvoir les produits coopératifs auprès de la grande distribution et de la restauration hors domicile pour faciliter la commercialisation des produits, en s'appuyant sur la spécificité coopérative de la production
8. Soutenir les filières et le développement du Bio, car en tant qu'acteur majeur de l'agriculture régionale et de par la maîtrise de la production et de la transformation, les coopératives agricoles sont les organisations les plus à même de constituer des politiques de filière créatrice de valeurs au profit de leurs adhérents.